

Feuilleton du Pays du dimanche : Drumette

Autor(en): **Desly, Charles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 54

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS, 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

LE PAYS, 27^{me} année

Les guerres de Bourgogne

ET
l'Evêché de Bâle

(Suite)

Cependant à Grandson la situation des Suisses devenait intenable. Les vivres allaient faire défaut et les Confédérés n'arrivaient pas. D'après Schilling, un gentil homme bourguignon qui savait l'allemand, Rondchamps, profita de la détresse des assiégés pour leur parler, en en s'approchant du mur d'enceinte, et leur faire des propositions. Il leur dit qu'ils n'avaient pas de secours à attendre, que les Confédérés étaient divisés, que le Bourguignons étaient déjà maîtres de Fribourg et s'approprièrent à marcher contre Berne et Soleure. Il leur promit des conditions avantageuses s'ils se rendaient.

Malgré l'opposition d'une minorité plus courageuse, la garnison accepta les propositions qui lui étaient faites et, le 28 février, mercredi des cendres, au moment où l'armée de Morat s'appropriait à se mettre en marche, pour la dégager, et où les contingents suisses arrivaient de toutes parts, elle ouvrait les portes à l'ennemi.

Au moment où la garnison de Grandson se rendait, on croyait encore à Berne qu'elle serait en état de tenir encore quelques jours. Le 1^{er} mars, l'armée de Morat se mettait en marche pour Neuchâtel. Le même jour, de bon matin, des messagers envoyés de Berne, entraient à Bienne et à Soleure pour dire aux Confédérés qui arrivaient de toutes parts de prendre la même direction. A Neuchâtel, l'armée de Mo-

rat qui se composait, comme nous l'avons vu, des contingents de Berne, de Fribourg, de Soleure et de Bienne, se grossit du contingent de l'Erguel qui était à Bienne depuis quelques jours, des 100 hommes de l'évêque de Bâle, des Balois et d'un corps de 1861 Lucernois, puis des soldats des autres cantons. Les derniers venus furent les Strasbourgeois qui entrèrent aussi à Neuchâtel, le 1^{er} mars, dans la soirée. A mesure que les détachements arrivaient, on les expédiait dans les localités situées entre Neuchâtel et Boudry : Les Confédérés étaient au nombre d'environ 18000 hommes. Les Bernois étaient commandés par le vieux Nicolas de Scharnachthal et par Hans de Hallwyl ; les soldats des cantons primifs, par Rodolphe Reding, les Zurichois par Henri Goeldli et les Lucernois par l'ancien avoyer Hasfurther.

Charles-le-Téméraire occupait près de Grandson une position avantageuse qui domine toute la plaine qui s'étend de Grau sur à Concise. Cette plaine a la forme d'un triangle dont le sommet est à Concise et dont le côté droit est formé par le lac de Neuchâtel et le côté gauche par la chaîne du Jura. Entre Concise et Vaumarcus, les flancs du mont Aubert s'avancent jusqu'au bord du lac et ne laissent place qu'à un passage étroit. Au lieu d'attendre les Confédérés près de Grandson et de ménager ainsi un champ de bataille favorable qui lui permit de déployer toutes ses forces, Charles, impatient d'écraser ses ennemis, se porta en avant jusqu'à Concise, et tandis qu'il envoyait le 1^{er} mars, un détachement occuper le château de Vaumarcus, un autre détachement prenait à gauche et franchissait les prolongements du mont Aubert.

De leur côté les Confédérés réunis à Boudry le 1^{er} mars, dans la soirée, prenaient la résolution d'attaquer immédiatement et de mar-

cher le lendemain, de bon matin, contre Vaumarcus où se trouvaient de 600 à 800 Picards. Le mouvement s'exécuta et tandis que le gros de l'armée suisse arrivait à Vaumarcus, les Bernois et avec eux les Biennois et les gens de l'Evêché, les Lucernois, les Soleurois et les Schwyzois se portèrent en avant en passant par la montagne. Vers 9 heures ils rencontrèrent un poste bourguignon qui avait été placé sur la hauteur, le délogèrent et le chassèrent devant eux dans la direction de Concise. Arrivés au sommet, les Confédérés aperçurent dans la plaine les différents corps de l'armée bourguignonne. Quoique le gros des leurs fut encore éloigné, ils se décidèrent à en venir aussitôt aux mains. Selon leur ancienne habitude « ils se mettent à genoux et, les bras étendus, ils prient le Dieu des armées de leur aider à vaincre le tyran bourguignon. » En les voyant à genoux, les Bourguignons s'imaginent, on l'a du moins prétendu, qu'ils veulent leur demander grâce, et font avancer leur artillerie qui ouvre le feu. Les premières décharges font des vides sensibles dans les rangs des Confédérés, mais ceux-ci se forment rapidement en carré et repoussent victorieusement plusieurs attaques, pendant que le gros de l'armée suisse, appelé au secours de l'avant-garde, avance péniblement dans la neige et au milieu des buissons.

Tout à coup, avant que les Suisses n'aient reçu des renforts, le duc Charles qui se trouve à Corcelles, un peu en arrière de Concise, s'avise de modifier son plan de bataille. Il ordonne un mouvement de retraite pour pouvoir mieux utiliser son artillerie et sa cavalerie, pour attirer les Confédérés dans la plaine et lui permettre de les envelopper. Mais cette manœuvre, loin d'atteindre son but, jette la confusion dans l'armée bourguignonne le : centre et l'arrière-garde que le duc, dans son ardeur, a laissés

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 9

DRUMETTE

PAR
CHARLES DESLYS

VII

Nous résumerons l'année suivante.

Melle de Drumette, sous la douce influence du pays natal, a recouvré la force et la santé, Elle redevenit charmante.

Rien de touchant comme sa reconnaissance, comme son amitié pour Claudine et pour Claude.

Elle a bien souvent répété :

— Si vous saviez comme il s'est montré bon pour moi durant ce terrible voyage !... comme il m'a protégée, soignée, sauvée !... Je serais morte sans lui !... C'était vraiment et ce sera toujours mon frère !

Ce titre, dont il est fier, Claude se garde bien de le récuser. Tel il est pour Claudine, tel il est pour Emiliane, voire même avec un surcroît de tendresse, de dévouement et de respect, qui rend son affection pour elle plus touchante encore.

Il travaille assidûment, tantôt avec le bon vieux curé de Drumette, tantôt avec la demoiselle, qui lui donne aussi des leçons. On dirait qu'il veut devenir un savant, ce brave Claude.

Ses progrès ne sont pas moins rapides sous le rapport physique. Il est si fort, il est si grand déjà, que vous lui donneriez vingt ans, bien qu'il n'en ait guère plus de seize.

Emiliane en a près de dix-huit ; mais un

jour qu'on lui parlait de son jeune frère elle a répondu :

— Le protecteur devient l'ainé !... L'ainé de nous deux, c'est lui.

Elle habite toujours à la ferme ; on n'a pas voulu lui rouvrir les portes du château. Son frère est en exil. Prétexé à confiscation. Un jour la vente est affichée. Tout le village est présent, mais pas un acquéreur. Si fait, un seul, et qui se permet cette dérisoire enchère :

Deux assignats de cinq livres !

C'est un étranger. Le manteau dont il s'enveloppe, le feutre rabattu sur ses traits, le rend méconnaissable.

Qui donc es-tu, citoyen ? demande le notaire, contraint d'adjuger.

L'inconnu se décoiffe ; il se nomme :

— Je suis le baron de Drumette !

Quel tumulte aussitôt parmi l'assistance ! C'est bien le frère d'Emiliane. Il a voulu revoir son pays, sa sœur ; et, maintenant qu'il la sait

sans instructions, prennent la retraite de l'avant-garde pour une fuite ; la nouvelle se répand que le seigneur de Château-Guyon est tombé en voulant charger l'ennemi ; le cri : « Sauve qui peut » retentit et bientôt le désordre est à son comble dans les rangs des Bourguignons.

Charles essaie de rallier ses troupes. Mais en ce moment le gros de l'armée suisse apparaît sur la hauteur ; les casques et les armures étincellent sous les feux du soleil, le taureau d'Uri fait entendre ses sourds mugissements, les cors de Lucerne retentissent et de nouvelles bandes de Confédérés arrivent après avoir franchi le défilé qui longe les eaux du lac. Malgré tous ses efforts, le duc de Bourgogne ne parvient pas à rétablir le combat et il est contraint de prendre lui-même la fuite vers Jougné.

Les Confédérés poursuivent les Bourguignons pendant un certain temps, mais, manquant de cavalerie, ils s'arrêtent bientôt. « Ils se jettent de nouveau à genoux, comme le dit Schilling, pour rendre grâce à Dieu tout puissant, à sa mère bien-aimée, la Vierge Marie, et à toute l'armée céleste. »

Un douloureux spectacle s'offre à leurs yeux quand, après avoir dépassé le camp de Charles-le-Téméraire, ils trouvent leurs compatriotes, les malheureux défenseurs de Grandson pendus aux arbres des environs. A cette vue, leur soif de vengeance s'allume, ils se précipitent vers le château de Grandson et égorgent les Bourguignons qu'ils y trouvent ou les pendent à la place de leurs camarades.

(A suivre)

J. JECKER

curé de Moutier.

La ménagère

Comme elles se trompent ces dames des villes, riches et choyées, qui ont tout à leur disposition sans peine et sans efforts, lorsque, jugeant l'humanité d'après elles-mêmes, elles se figurent que le rôle de la femme ici-bas est de ne rien faire !

Qu'elles aillent passer quelques jours à la campagne et elles se rendront compte que la femme, elle aussi, dans la mesure de ses forces, doit concourir à la prospérité, à la bonne tenue du ménage.

Evidemment les travaux les plus forts, les plus pénibles incombent à l'homme, naturellement taillé pour cela. Mais à côté de ceux-là il en est d'autres qui reviennent à la femme, d'autres qui seraient difficilement menés à bien par un homme.

La ménagère — nous entendons surtout ici

vivante, au moins l'embrasser. Grave imprudence ! Des commissaires lyonnais sont à Chambéry. Ils peuvent terroriser jusqu'à ce vallon perdu. On les annonce pour le lendemain ; mais Claude accourt, donne l'éveil, et, par des chemins de montagne, il fait évader le proscrit. Les parents sont glorieux de leur fils, mais non pas sans une certaine appréhension.

— Malheureux enfant ! a dit la mère ; s'ils allaient s'en prendre à toi, t'envoyer à l'échafaud !

— Ils ne me trouveront pas ici, répond Claude. Je pars cette nuit même pour aller rejoindre la légion des Allobroges, ou Jean-Marie m'attend. Comme il l'a dit : Le régiment, c'est un refuge !..

— Quoi ! déjà nous quitter !... Te battre !... Mais pourquoi ?

— Pour faire honneur à ceux que j'aime !

Le jeune volontaire a parlé pour tous ; mais c'est vers Emiliane que s'est dirigé son regard. (La suite prochainement).

par ménagère, la femme d'un fermier ou d'un petit propriétaire de bien rural — a des devoirs très nombreux et très importants.

Aussi des parents vraiment soucieux de l'intérêt et de l'avenir de leurs fillettes, les élèveront-ils dans le but d'en faire d'excellentes ménagères.

Les premières qualités sont l'ordre, l'économie, la propreté. Si l'une quelconque de ces trois manque, il y a bien des chances pour que le ménage ne marche que d'une jambe, comme on dit vulgairement.

Non seulement la ménagère devra être très propre elle-même, mais elle devra encore exiger de tous ceux qui la serviront et l'entoureront la même propreté et aussi le même ordre.

Les heures des repas s'ont fixés par elle avec régularité. Le travail de l'exploitation en profitera ; les travailleurs s'en porteront mieux. Si elle a une ou plusieurs servantes, la ménagère ne craindra pas, comme on dit, de mettre la main à la pâte, de leur montrer comment se fait la besogne. On respecte presque toujours un maître qui vous donne le bon exemple, qui ne craint pas d'essayer la tâche qu'il donne à faire.

La ménagère devra également s'occuper elle-même des lessives, de les préparer s'entend, car généralement les lessives, qu'on n'a pas le temps de faire régulièrement, sont importantes et demandent des bras auxiliaires. Elle essaiera des meilleurs procédés.

Elle saura coudre, repriser, repasser. Souvent dans une ferme on n'est pas à proximité de repasseuses, et une bonne maîtresse de maison doit pouvoir et savoir, l'orsqu'elle en a le temps, faire ce travail elle-même.

Une autre besogne à laquelle elle devra s'astreindre pour arriver à la bien connaître et à la bien exécuter, c'est faire la cuisine.

L'homme qui travaille dans les champs a besoin d'une bonne et saine nourriture. Evidemment, son estomac n'est pas délicat comme celui d'un citadin enfermé du matin au soir, immobile, presque sans air ni lumière, et qui demande des aliments spéciaux. Le premier digérera ce qui rendra malade le second.

Mais il ne s'ensuit pas de là qu'il ne faille apporter aucune attention à la préparation des mets qui lui sont destinés. La ménagère saura les varier et les composer, et au cas où elle ne s'occuperait pas elle-même de la cuisine, elle devrait toujours avoir la haute surveillance sur celles qui en seraient chargées.

Elle veillera à l'exactitude. Autant que possible elle sera matinale. Le fermier, généralement aux champs, ne peut surveiller les travailleurs restés à la ferme ou aux environs. Elle devra s'acquitter de cette tâche avec douceur mais avec fermeté.

Ne pas montrer de faiblesse ; si on laisse prendre un mauvais pli à quelqu'un, il est extrêmement difficile de le faire disparaître ensuite.

Une autre attribution importante de la ménagère consiste à tenir une comptabilité très exacte des dépenses courantes. Elle ne doit rien négliger ; un sou est un sou et doit être marqué à sa place aussi bien qu'une grosse dépense. Ainsi : seulement on peut se rendre compte des dépenses que l'on fait.

Etre donc, sous ce rapport, de la plus grande sévérité est un devoir pour la maîtresse de maison. Cela, mieux que toute autre chose, lui apprendra à proportionner ses dépenses à ses revenus. Ce n'est qu'ainsi qu'elle apprendra l'économie vraie et sage et se rendra compte de ses bienfaits.

Un quart d'heure par jour, moins peut-être, sera consacré à cette comptabilité, qu'elle soumettra à son mari lorsque celui-ci aura le temps de l'examiner.

C'est encore à elle exclusivement que revient le soin du linge.

Après les lessives, quand il sera bien sec, bien repassé, elle le rangera elle-même dans des armoires fermant à clef. Elle se rendra compte que rien ne manque, que rien n'a été égaré.

Souvent dans certains intérieurs on jette le linge sale, dans des coins, un peu au hasard. C'est une habitude que la bonne ménagère ne prendra pas et ne laissera pas prendre. Elle veillera à ce que ce linge sale soit toujours placé au même endroit, hors de portée des rongeurs. Elle évitera aussi d'entasser du linge humide qui s'altère très vite.

La laiterie, la basse-cour, font encore partie de ses attributions. Si elle ne fait pas tout cela elle-même, elle doit toujours exercer sa surveillance. Les domestiques qui se savent surveillés travaillent toujours beaucoup mieux.

La ménagère s'occupera enfin de ses enfants. Jamais elle ne les confiera exclusivement à des étrangers. C'est elle qui leur apprendra les premières notions de lecture et d'écriture, elle qui leur ouvrira peu à peu les yeux sur la vie.

Enfin, elle n'oubliera pas que la bonne humeur, la douceur, sont profitables au travailleur qui rentre le soir fatigué. Elle ne jettera point non plus les choses devenues inutiles pour elle et qui peuvent servir à d'autres. Elle fera l'aumône dans la mesure de ses moyens.

Telles sont les qualités de la bonne ménagère.

PAUL ROUGET.

C'est la guerre

La mère Boutin s'en allait, serrant encore ce papier funèbre, simple feuille administrative lui annonçant sèchement la mort de son garçon, et répétant de sa voix chevrotante et navrée :

« Pourquoi qu'i m'ont tué, mon pauvre Jean ? J'leur voulions point d'mal moi, à ces Malgaches ! Oh ! la maudite guerre ! »

— Oui : la guerre est une horrible chose, reprit mon oncle Anselme en regardant tristement la vieille tourner le coin de son « Etude » et, à mon avis, elle devrait être réservée à une élite, à des hommes qui seraient soldats et rien que soldats, comme d'autres sont prêtres et rien que prêtres, qui, vivant en dehors de la vie sociale, des affections de famille, des sentiments communs, ne connaîtraient pas certains déchirements, dont le cœur, revêtu d'un triple airain, serait à l'abri de certaines faiblesses...

— Cependant, mon oncle, le courage n'est pas l'apanage d'une seule classe de citoyens...

— Eh ! je ne parle pas de courage ! Le courage ? peuh ! la belle affaire ! le courage fait partie de la virilité : qui en manque est un ennuque, tout simplement. Non, je parle de l'esprit militaire, de cette lutte que l'homme doit soutenir contre le soldat et que de Vigny a admirablement décrite dans *Servitude et grandeur militaire* chez le commandant de Laura et chez le capitaine Renaud de la *Canne de jonc*.

Et encore, ces esclaves de la discipline, broyés par sa main de fer, sont des soldats de profession aguerris à leur rude devoir et familiers avec ses cruelles exigences. Mais de pauvres diables, comme vous, comme moi, arrachés brusquement à un milieu paisible et jetés devant une implacable nécessité, y laissent parfois le repos de leur vie.

— Mais, mon oncle, vous avez fait votre devoir et plus que votre devoir en 1870 ?

— Eh bien ! il y a des jours où je suis tenté de le regretter... quand je vois des pauvres mères comme celle de tout-à-l'heure... quand je pense que moi aussi...